



Formation au Brevet "initiateur mobilité à vélo" du mercredi 15 novembre au samedi 18 novembre 2017

Contexte

Les déplacements à vélo en milieu urbain sont actuellement dans une phase de forte croissance.

Ce développement entraîne des besoins de formation à la pratique auprès de publics divers.

De plus en plus d'acteurs impliqués par cette thématique souhaitent aujourd'hui professionnaliser leur démarche et améliorer ainsi la qualité de transmission de ces compétences. C'est pourquoi dans le cadre de la création d'un référentiel national établi par l'instance de coordination (FFCT, FUB, MCF, CVTC) "Apprentissage de la mobilité à vélo", il nous semble important de proposer cette action pour le "grand Bordeaux".

Vous êtes éducateur, animateur, bénévole... vous souhaitez développer l'apprentissage du vélo en ville comme moyen de déplacement au quotidien, vous souhaitez diversifier les activités de votre structure ?

Vélo-Cité vous propose d'acquérir les compétences d'Initiateur Mobilité à Vélo (IMV).

Organisme de formation :

Association Vélo-Cité 16, rue Ausone 33 000 Bordeaux / 05 56 81 63 89 /
contact@velo-cite.org

L'association Vélo-Cité crée en 1980, promeut l'utilisation du vélo en ville et agit pour faciliter les déplacements des cyclistes.

Notre expertise est reconnue tant au niveau des aménagements cyclables urbains que pour notre vélo-école à destination des adultes créée en 2008.

Agréée organisme de formation / Préfecture de la Gironde / n°72 33 09768 33

Objectif général :

Acquérir les compétences d'accueil, d'initiation, d'accompagnement et de conseil, pour encadrer des publics différents dans leurs déplacements à vélo.

Objectifs opérationnels :

Concevoir et animer des séances d'apprentissage à l'usage de la bicyclette.

Encadrer un groupe à vélo.

Connaître les réglages de base du vélo, les équipements adaptés et savoir transmettre ces connaissances.

Connaître la réglementation spécifique

IMPORTANT

Vélo-Cité se réserve le droit de donner la priorité aux inscriptions des associations FUB, des animateurs de centres sociaux et d'animation.



Programme de la formation d'après le référentiel national (24h) :

Descriptif

- **Acteurs et publics**

Connaissance des acteurs de la mobilité à vélo
Identification, besoin et adaptation de sa pédagogie aux différents publics

- **Vélo et commencer à rouler**

Connaissance du vélo, de ses équipements et accessoires
Connaissance de réparation et d'entretien basique du vélo
Connaissance de la maîtrise du vélo, conduite et contrôle de sa vitesse

- **Sécurité**

Connaissance de la réglementation "Code de la route" spécifique au vélo.

- **Préparation et déplacement**

Savoir lire un plan pour s'orienter et suivre un parcours
Connaître la conduite de séance en sécurité
Connaître des situations particulières et des bons réflexes
Savoir réagir correctement en cas d'accident

- **Evaluation**

Savoir évaluer sa pratique
Savoir évaluer un apprenant en début, milieu et fin d'initiation

- **Délivrance de l'attestation**

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue du stage sous les conditions suivantes :

- ➔ Présence et participation aux temps de formation
- ➔ Réussite au QCM
- ➔ Attitude durant les temps pratiques avec mise en situation lors d'une vraie vélo-école (constatation de non mise en danger des publics, stagiaires et encadrants)

Supports pédagogiques :

Référentiel national IMV
publications et supports de communication
VÉLO-CITÉ, vidéos, liens et supports pédagogiques

Moyens :

Salle de formation, matériel et outils pédagogiques,
Vélos, accessoires et outillage
Agglomération urbaine et aménagements cyclables (mise en situation)
Intervenants qualifiés (brevet d'Etat, diplôme d'Etat
DEJEPS, BPJEPS, FIMV, BAFA)

Niveau de connaissances préalables nécessaire :



Association loi 1901 de promotion et de défense du vélo dans l'agglomération bordelaise
Association locale d'usagers (Agréée par arrêté préfectoral du 31 décembre 2002)
Membre de la FUB Fédération française des Usagers de la Bicyclette et membre fondateur du P.U.M.A. Pôle Urbain des Mobilités

Etre usager de la bicyclette au quotidien
Avoir 18 ans au premier jour de la formation
Titulaire PSC1



Organisation de l'action de formation :

La formation aura lieu du mercredi 15 novembre au samedi 18 novembre 2017 de 8h30 à 18h et de 8h30 à 12h le samedi. Elle est organisée pour un effectif de 12 stagiaires maximum

Responsable formation et formateur :

Laurent Chaffaux : président de PRO2cycle - formateur IMV - IDSR sécurité routière

Isabelle Nely PRO2cycle . Animatrice TAP / APER - coordinatrice Vélo-école - formatrice CYCLE

Intervenants :

Alain Guerineaud, Président de Vélo-Cité de 2014 à 2017, Oriane Hommet, Salariée de Vélo-Cité, Muriel Sola-Ribeiro fondatrice de la Vélo-Ecole de Vélo-Cité et experte en mobilité, Olivier Louchard, Coordinateur de Cycles et Manivelles(Maison du vélo de Bègles)

Frais pédagogiques :

- 450 € pour les salariés sous convention de formation professionnelle (CPD ex DIF, renseignements à prendre auprès de votre OPCA, pensez à créer votre compte CPF, obligation légale depuis le 1er janvier 2015)
- 300 € pour les bénévoles adhérents d'une association FUB (sur attestation) et à jour de cotisation

Frais annexes :

Hébergement, restauration et déplacements à la charge du participant.

Possibilité d'être logé chez l'habitant (adhérents de Vélo-Cité) sur demande et selon disponibilité.

Auberge de Jeunesse de Bordeaux

22, Cours Barbey / 33800 BORDEAUX / 05 56 33 00 70

Inscription validée à réception du bulletin d'inscription et du règlement par chèque à retourner à :

Association Vélo-Cité

16, rue Ausone

33000 Bordeaux / 05 56 81 63 89 / contact@velo-cite.org

Interruption du stage :

Toute annulation doit être faite par écrit. En cas de désistement après le 18 novembre 2016, une retenue de 100 euros sera effectuée par participant. À moins de 48h du démarrage de la formation, la totalité des frais pédagogiques sera due.



Bulletin d'inscription

Formation d'Initiateur Mobilité à Vélo

Association loi 1901 de promotion et de défense du vélo dans l'agglomération bordelaise

Association locale d'usagers (Agréée par arrêté préfectoral du 31 décembre 2002)

Adhérent de la FUB Fédération française des Usagers de la Bicyclette et membre fondateur du P.U.M.A. Pôle Urbain des Mobilités



à Bordeaux, du mercredi 15 novembre au samedi 18 novembre 2017

Nom :

Prénom :

Fonction :

Structure de référence (asso FUB / centre d'animation, service Jeunesse, Vie associative... :

Etes-vous adhérent FUB : oui non Etes-vous : salarié bénévole

Adresse :

CP :

Ville :

courriel :

téléphone :

Je participe à la formation de formateurs d'Initiateur Mobilité à Vélo du 15 au 18 novembre 2017
(3 jours / 24h).

Frais pédagogiques :

- 450 € prix net de taxes salariés ou agents
- 300 € prix net de taxes Bénévoles, particuliers
- Je réserve un vélo (prêt gratuit)
- Je souhaite être hébergé chez un adhérent Vélo-Cité
- Je m'occupe personnellement de mon hébergement

Bulletin à retourner avant le 25 octobre 2017 :

> par courrier : Vélo-Cité 16, rue Ausone 33000 Bordeaux

> par courriel : contact@velo-cite.org

Règlement :

- Par chèque à l'ordre de Vélo-Cité
- Par virement (envoi RIB Vélo-Cité sur demande)

Signature et cachet de la structure et du stagiaire :